

**Objet : Attestation d'engagement dans un protocole environnemental**

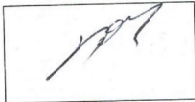
Je soussigné,

M Gaëlle PELLETIER, représentant le GAEC de La Renaudière, domicilié La Renaudière 79500 FONTIVILLIE, enregistré au RCS sous le numéro 781417548

Atteste par la présente avoir signé un protocole avec la société PARC EOLIEN DE LA FOY pour permettre la mise en place de mesures d'accompagnement environnementales pendant toute la durée de l'exploitation du parc éolien, comprenant notamment :

- La création d'un linéaire de 675 m de haie sur les parcelles ZC3, ZC9 et ZC10 sises FONTIVILLIE (anciennement CHAIL)
- Le maintien et l'entretien environnemental de ce linéaire pendant la durée de vie du parc éolien

Fait en 2 exemplaires à LA RENAUDIÈRE, le 21/04/2011 pour faire valoir ce que de droit.



**Objet : Attestation d'engagement dans un protocole environnemental**

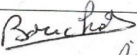

Je, soussignée,

Monsieur Jean René BOUCHET, agriculteur, domicilié Les Portes 79120 SAINT COUTANT

Atteste par la présente avoir signé un protocole avec la société PARC EOLIEN DU PLATEAU DE LA PERCHE pour permettre la mise en place de mesures d'accompagnement environnementales pendant toute la durée de l'exploitation du parc éolien, comprenant notamment :

- La création d'un linéaire de 475 m de haie sur la parcelle ZC1 sise FONTIVILLE (anciennement CHAIL)
- Le maintien et l'entretien environnemental de ce linéaire pendant la durée de vie du parc éolien

Fait en 2 exemplaires à SAINT COUTANT, le 21... pour faire valoir ce que de droit.

**Objet : Attestation d'engagement dans un protocole environnemental**

Je soussigné,

M Fabien SUSSET, représentant l'EARL La Boulfolière, domiciliée LA BOULFOLIERE 79500 SAINT VINCENT LA CHATRE, enregistrée au RCS sous le numéro 431476332

Atteste par la présente avoir signé un protocole avec la société PARC EOLIEN DE LA FOY pour permettre la mise en place de mesures d'accompagnement environnementales pendant toute la durée de l'exploitation du parc éolien, comprenant notamment :

- La création d'un linéaire de 517 m de haie sur la parcelle ZC12 sises FONTIVILLIE (anciennement CHAIL),
- Le maintien et l'entretien environnemental de ce linéaire pendant la durée de vie du parc éolien,
- La création d'une jachère environnementale de 1,99 ha sur la même parcelle et son maintien pendant la durée de vie du parc éolien.

Fait en 2 exemplaires à LA RENAUDIÈRE, le 21/04/2021 pour faire valoir ce que de droit.



